

19.02.2018 - 15:36 Uhr

Autocars longue distance: Intervention précipitée de la Confédération - aménager des gares routières modernes en premier lieu!

Bern (ots) -

L'association suisse des transports routiers ASTAG rejette l'intervention précipitée de la Confédération relative à l'autorisation délivrée pour des lignes nationales autocars longue distance. Des conditions-cadre explicites et équitables sont tout d'abord nécessaires pour l'ensemble des acteurs du marché et l'aménagement d'une infrastructure moderne des gares routières le long des plaques tournantes de transport. En outre, les courses illégales d'autocars étrangers au sein de la Suisse (cabotage) ne peuvent être tolérées plus longtemps.

L'intervention de l'Office fédéral des transports (OFT) relative à l'autorisation délivrée pour des lignes nationales au sein de la Suisse est précipitée. L'association suisse des transports routiers ASTAG approuve fondamentalement toutes les considérations qui visent à une collaboration consolidée conforme aux besoins de la clientèle pour les modes de transport distincts, qu'il s'agisse du transport de personnes tout comme du transport de marchandises. Néanmoins, la condition sine qua non est que les mêmes conditions-cadre s'appliquent à tous les acteurs du marché. Pour ce faire, il faut une décision de principe politique préalable prise par le Parlement. En outre, des directives en aval doivent être négociées comme les tarifs, les conditions de travail habituelles à la branche, voire l'accessibilité des personnes handicapées en tenant compte des acteurs de la branche concernés - à l'inverse des négociations qui se déroulent dans les coulisses avec une entreprise individuelle comme il est d'usage actuellement.

Aucune pitié pour les fraudeurs en matière de cabotage!

Il va de soi que l'ASTAG et le groupe professionnel Car Tourisme Suisse sont tout à fait disposés à engager un dialogue constructif. A cet effet, une infrastructure contemporaine et multimodale des gares routières doit ouvrir la voie à une chaîne de transport ininterrompue pour l'acheminement des passagers. Pour être plus précis, il faut assurer le raccordement entre tous les modes de transport (train, tram, bus, auto, taxi, mobilité douce et trafic aérien) le long des plaques tournantes de transport. C'est la seule façon de mettre en oeuvre une mobilité future efficace, abordable et respectueuse de l'environnement. C'est la raison pour laquelle, l'ASTAG accueille favorablement la décision prise par la commission des transports du Conseil national qui mandate la Confédération pour la planification de l'infrastructure des gares routières sur l'ensemble du pays.

De plus, une condition de base non négociable pour l'octroi de la concession aux autocars longue distance est que l'interdiction de cabotage en vigueur fortement incontrôlée soit enfin strictement appliquée. Les courses illégales effectuées par les autocars étrangers sur l'ensemble du territoire suisse ne peuvent être tolérées plus longtemps. En lieu et place, les responsabilités des autorités et des organes d'exécution doivent être rapidement définies, les contrôles intensifiés et les peines pécuniaires sensiblement augmentées.

Contact:

André Kirchhofer
031 370 85 85
Berne, le 19 février 2018